



Ecole François Gondin

rentrée scolaire 2021-2022

1- la rentrée des élèves:

Jeudi 2 septembre selon les horaires suivants:

- 8h20 discours d'accueil
- 8h30: appel de la classe de moyenne section
- 8h35: appel de la classe de CP/CE1
- 8h40: appel de la classe de Ce2/CM1 (Mme Béclin)
- 8h45: appel de la classe de CE2/CM1
- 8h50: appel de la classe de CM2
- 8h55: appel de la classe de GS/CP

La rentrée des élèves de **moyenne section** se fera le **jeudi 2** septembre 2021.
La rentrée des élèves des **petite section** se fera le **vendredi 3** septembre 2021 à 8h20. Les élèves de moyenne section n'auront pas classe ce jour-là . La classe de PS/MS sera au complet dès le lundi 6 septembre.

Merci de vous inscrire* si vous souhaitez mettre votre enfant à la garderie ou à la cantine dès le premier jour d'école.

2- l'équipe enseignante

Voici l'organisation des classes:

- PS/MS: Mme Ezingoard
- GS/CP: Mme Gonssaud
- CP/CE1: Mme Rigoudy
- CE2/CM1: Mme Béclin
- CE2/CM1: Mme Vert
- CM2: Mme Chalavoux les lundis et mardis, Mme Larguier Ducol les jeudis et vendredis.

3- informations générales:

- des réunions parents/ enseignants seront organisées courant du mois de septembre.

-Les horaires de l'école: 8h20/11h20 13h05/16h15

4- catéchèse:

- A partir du Ce1, l'école propose des temps de catéchèse ou de vivre ensemble à tous les élèves et ce, chaque mois à partir de novembre. (Un calendrier sera donné en début d'année scolaire).
- des célébrations seront proposées à tous les élèves de l'école.

5- livres et fournitures:

- Vous trouverez la liste des fournitures à prévoir pour la rentrée. Il est indispensable que votre enfant dispose de la totalité du matériel demandé dès le premier jour de classe. En cycle 2 et 3 , les livres sont prêtés par l'école et doivent être couverts. Un chèque de caution de **15 euros** (**chèque** à l'ordre de l'OGEC François Gondin) est demandé **OBLIGATOIREMENT** le jour de la rentrée et sera rendu en fin d'année selon l'état des livres.

6- cantine et garderie*:

- les élèves qui utilisent ces services occasionnellement doivent être inscrits au plus tard la veille du jour concerné (avant 19h00) sur Axess

[la vie scolaire.fr onglet péri scolaire](http://la vie scolaire.fr)

Les modalités de connexion seront transmises par courriel fin août.

- une garderie est proposée dès 7h30 et jusqu'à 18h30 . Il est demandé aux familles de se présenter au portail primaire (sonnerie garderie) et d'avancer avec leur enfant jusqu'à la salle de garderie (côté cour maternelle). Chaque famille devra signer le registre avec l'heure d'arrivée.

Le soir la même démarche est demandée.

7- les PAI

Les projets d'accueil individualisé doivent être donnés dès le jour de rentrée à l'enseignant de la classe. Merci de faire le nécessaire pour renouveler les ordonnances et les médicaments pendant les vacances.

L'équipe enseignante, le personnel éducatif et la direction souhaitent à tous, petits et grands, de belles vacances estivales, ressourçantes et enrichissantes.

Au plaisir de se retrouver le 2 septembre!

A. Gonssaud

